# L' Echo riceton

**Bulletin municipal Novembre 2019** 



| Sommaire :                               |           | <u>Calendrier</u>  |  |  |  |
|--|-----------|--|--|--|--|
| Mot du Maire                             | 3         | <u>utile</u>   |  |  |  |
| Conseil municipal                        | 4-5-6-7-8 | Ramassage des <u>ordures</u>   |  |  |  |
| Etat civil, Environnment                 | 9         | ménagères :  |  |  |  |
| Centre oenotouristique                   | 10-11-12  |  |  |  |  |
| Chasse aux pigeons                       | 12        |  |  |  |  |
| Association Foncière de Remembrement     | 13        |  |  |  |  |
| Les Maires depuis 1790                   | 14-15-16  |  |  |  |  |
| Salon des vins                           | 17        |  |  |  |  |
| Bibliothèque                             | 18-19     | Chaque mardi matin   |  |  |  |
| Résidence Allée des Platanes             | 20        |  |  |  |  |
| Ensemble Paroissial, UNC AFN             | 21        |  |  |  |  |
| Les Amis des Anciens , Souvenir Français | 22        | Si vous désirez faire paraître un article , s'adresser à                           |  |  |  |
| Gendarmerie                              | 23-24     | Mr Laurent Noirot. tel: 03 25 29 86 93 06 25 23 19 94 mail: laurentnoirot@yahoo.fr |  |  |  |
| Centre de secours                        | 25-26     |  |  |  |  |
| APE                                      | 27        |  |  |  |  |
| Moto club                                | 28        |  |  |  |  |
| Karaté KMR 10                            | 29        |  |  |  |  |
| Ricey-Sport                              | 30-31     | L'Echo riceton est imprimé par   |  |  |  |
| Ricey Rando découverte et bien-être      | 31        | CAT Imprim,<br>en 750 exemplaires  |  |  |  |
| Syndicat Général des Vignerons et APVC   | 32        | en 750 exemplanes  |  |  |  |
| Un court métrage tourné aux Riceys       | 33        |  |  |  |  |
| Office de Tourisme de la Côte des Bar    | 34        |  |  |  |  |
| Du Haut d'une étoile                     | 35-36     |  |  |  |  |
| Amicale Laïque                           | 37-38-39  |  |  |  |  |
| A vos agendas                            | 39        |  |  |  |  |

### Horaires d'ouverture de la mairie

Du Lundi au Jeudi : 8 h - 12 h 14 h - 18 h Vendredi : 8 h - 12 h 14 h - 17 h



### Le mot du Maire

#### **CREDIBILITE ET CONFIANCE**

C'est un plaisir, chaque fois renouvelé, que de vous présenter l'édition de l'ECHO RICETON (2<sup>ème</sup> numéro 2019).

Ce document est une source d'information qui doit vous permettre de mieux connaître les activités de notre commune, son environnement mais aussi tout ce qui facilite la vie au quotidien. En fait ce document se veut un outil simple et convivial.

Ces derniers mois notre pays a connu des événements violents et symboliques en particulier

La crise des gilets jaunes

Le grand débat national

La tragédie de la Préfecture de Paris

Le deuil du Maire de Signes tué alors qu'il exerçait ses fonctions

La mort de Jacques CHIRAC

D'un côté la fracture d'un pays et de l'autre la faculté du même pays à se regrouper, en masse, derrière un homme qui a gouverné et servi la France, pendant plusieurs décennies, à des postes à responsabilités oh ! combien importantes...

J'ai eu l'opportunité à la mort de Jacques CHIRAC d'évoquer les liens personnels que j'ai pu entretenir avec lui.

Mon soutien sans faille lorsqu'il était bien seul en 1994-1995 au cours de la campagne Présidentielle.

Il est aussi mon parrain dans l'ordre de la Légion d'Honneur, qu'il m'a remise officiellement au Palais de l'Elysée.

On pouvait avoir des idées politiques différentes de Jacques CHIRAC, mais force est de constater et de reconnaître que les Français ne s'y sont pas trompés, il était avant tout d'une énergie incroyable, d'une profonde humanité, d'une réelle simplicité qui faisaient de cet être exceptionnel quelqu'un d'extrêmement sympathique.

Ce qui fixe le rythme de nos vies n'est finalement pas donné par les calendriers quels que soient leurs origines, mais bien par les évènements.

Avant de vous laisser parcourir cette édition, je tiens, tout particulièrement à remercier et à féliciter toutes celles et tous ceux qui par leur dévouement, leur engagement (**désintéressé**) leur disponibilité, leur dynamisme, participent à donner de notre commune une image positive.

Décidément, des activités foisonnantes, passionnantes pour lesquelles il n'y a de crédibilité et de confiance que par le respect scrupuleux des promesses et engagements annoncés.

#### **GRAND MERCI**

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes Fêtes de Fin d'année, Joyeux Noël et bonne et heureuse année 2020 à toutes et à tous.

Votre confiance, notre crédibilité c'est assurément le binôme gagnant pour l'avenir de notre collectivité.

#### CONSTRUISONS ENSEMBLE CET AVENIR

Jean-Claude MATHIS



#### REUNION CONSEIL MUNICIPAL 7 OCTOBRE 2019

#### TRIBUNAL PARITAIRE DES BAUX RURAUX

**Le conseil municipal donne tous les pouvoirs** à Mr Jean-Claude MATHIS, Maire, et Mr Roland DECHANNES, 1<sup>er</sup> adjoint et Président de la commission des biens communaux concernant le litige opposant la Commune à Monsieur CIAPPONI Carlo et à la SCEV de Frébourg titulaire d'un bail sur une parcelle communale AOC cadastrée section ZB 73 lieu-dit "Frébourg pour 23 ares 03.

La SCP Scribe Bailleul Sottas sera également présente pour défendre les intérêts de la commune dans ce dossier.

#### EXTENSION COORDONNEE DU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRI-CITE ET DU RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES POUR UNE PRO-PRIETE SITUEE RUE DE LA TRUCHE

Il y a lieu de prévoir l'extension du réseau public de distribution d'électricité et du réseau de communications électroniques pour une parcelle située rue de la Truche.

Le syndicat départemental d'énergie de l'Aube (SDEA), auquel la commune adhère, a prévu, sur les instructions de la municipalité un programme dont le coût TTC des investissements peut être évalué à 6 690.85 €. La contribution communale est évaluée à 4 494.51 €.

**Le conseil municipal demande** au SDEA la réalisation des travaux **et s'engage** à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA (montant de la contribution communale).

### RENFORCEMENT DU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE RUE DE FROLLE

La capacité du réseau public de distribution d'électricité desservant la rue de Frolle est insuffisante.

Les travaux susceptibles de remédier à cette situation, qui ont été étudiés par les services du syndicat départemental d'énergie, comprennent la création d'un départ basse tension souterrain issu du poste de transformation HT/BT ROBERT (environ 100m)

Ces travaux seront exécutés par le syndicat départemental d'énergie qui en assurera le financement.

**Le conseil municipal décide** la réalisation des travaux de renforcement du réseau public de distribution d'électricité **et adopte** l'avant-projet présenté par le syndicat départemental.

#### ADMISSION EN NON VALEUR SERVICE ASSAINISSEMENT

Le conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur une dette d'un montant de 323.27 €.

#### ADMISSION EN NON VALEUR SERVICE EAU

Le conseil municipal décide d'admettre en non-valeur une dette d'un montant de 152.59 €.

#### SOCIETE PUBLIQUE LOCALE SPL-XDEMAT Examen du rapport de gestion du Conseil d'administration

Par délibération du 9 juillet 2012 notre Conseil a décidé de devenir actionnaire de la société SPL-Xdemat créée en février 2012 par les Départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne, afin de bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition comme Xmarchés, Xactes, Xelec, Xparaph, Xconvoc...

Il convient que l'assemblée délibérante de chaque actionnaire examine à son tour le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Le rapport de gestion, présenté ce jour, fait apparaître un nombre d'actionnaires toujours croissant (2 169 au 31 décembre 2018), un chiffre d'affaires de 900 871 €, en augmentation, et un résultat net à nouveau positif de 58 116 € affecté en totalité au poste « autres réserves », porté à 131 337 €.

**Le Conseil municipal,** après examen, **approuve** le rapport de gestion du Conseil d'administration.

### CONSULTATION DES MEMBRES DU SDDEA POUR AVIS, "MODIFICATIONS STATUTAIRES "APPLICATION DE L'ARTICLE 35 DES STATUTS

Lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2019, le SDDEA a adopté des propositions de modifications statutaires tenant principalement à :

**Le conseil municipal**, entendu l'exposé portant sur cinq propositions de modifications, **décide** de rendre un avis favorable aux propositions statutaires adoptées par l'Assemblée Générale du SDDEA lors de sa séance du 27 Juin 2019.

#### COUPES DE BOIS DANS LA FORET COMMUNALE - ETAT D'ASSIETTE 2020

Le Conseil Municipal approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2020 présenté ci-après

| D 11 ( ):/                     | Surface<br>(à désigner) | Type de coupe | Coupe<br>prévue<br>oui/non<br>(a) | Destination        |                         | Produits à délivrer si délivrance partielle |                      |                                |                       |
|--------------------------------|-------------------------|---------------|-----------------------------------|--------------------|-------------------------|---|----------------------|--------------------------------|-----------------------|
| Parcelle (unité<br>de gestion) |                         |               |                                   | Vente<br>intégrale | Délivrance<br>intégrale | Vente et<br>délivrance<br>partielles        | Houppiers<br>oui/non | Petits<br>diamètres<br>oui/non | Diamètre<br>vente (b) |
| 31                             | 18                      | Amélioration  | oui                               | X                  |                         |   |                      |                                |                       |
| 2                              | 11                      | Amélioration  | oui                               | X                  |                         |   |                      |                                |                       |
| 3,1 (partie)                   | 7,5                     | Amélioration  | oui                               | X                  |                         |   |                      |                                |                       |
| 5                              | 3,7                     | Amélioration  | oui                               | X                  |                         |   |                      |                                |                       |
|                                |                         |               |                                   |                    |                         |   |                      |                                |                       |
|                                |                         |               |                                   |                    |                         |   |                      |                                |                       |

**Le Conseil Municipal laisse** à l'Office National des Forêts le soin d'organiser au mieux les ventes de coupes de bois **sur pied**, la commune demeurant libre de fixer elle-même les prix de retrait si elle le juge utile.

#### **COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°1**

Compte tenu des dépenses à effectuer, le conseil municipal décide du transfert des crédits suivants :

Chapitre 011 : Article 6068 - 366 €

Chapitre 014 : Article 739223 + 366 €

#### SERVICE DES EAUX – DECISION MODIFICATIVE N°1

Suite aux recettes supplémentaires sur le rôle d'eau, le conseil municipal accepte le rajout

au chapitre 70:

Article 7011 : + 11 595 € (excédent sur prévisions)

et en dépenses de fonctionnement au chapitre 011

Article 61523 : + 11 595 €

#### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'EQUILIBRE DE LA COMMUNE VERS LE BUDGET DU SERVICE DES EAUX

M. le Maire expose que les crédits inscrits en section de fonctionnement du budget du service des eaux ne permettront pas de couvrir les dépenses qui devront être engagées jusqu'à la fin de l'exercice. Les dépenses d'entretien du réseau ont en effet beaucoup augmenté (réseau vieillissant) et, les ressources supplémentaires encaissées (11 595 €) et affectées par DM du 7 Octobre 2019 au chapitre 011 article 61523 ne suffiront pas à combler le besoin de financement.

La commune envisage le versement d'une subvention exceptionnelle destinée à préserver l'équilibre du service et à lui permettre d'assurer la continuité de son exploitation.

Il indique que l'article L2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorise sur délibération du conseil municipal le versement d'une subvention à titre exceptionnel du budget communal vers le budget du service des eaux. En effet l'absence de toute prise en charge par le budget de la Commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs (à noter que le tarif de l'eau a été augmenté en 2019 pour commencer à combler l'insuffisance des ressources liées à la vente d'eau).

Le conseil municipal décide en conséquence de la décision modificative suivante :

Recettes: Chapitre 77

Article 774 : + 48 000 €

Dépenses : Chapitre 011

Article 61523 : + 48 000 €

#### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'EQUILIBRE

La commune envisage le versement d'une subvention exceptionnelle destinée à préserver l'équilibre du service et à lui permettre d'assurer la continuité de son exploitation.

Il est interdit de prendre en charge dans le budget annexe propre du service des eaux des dépenses liées au fonctionnement de ces services.

Toutefois, sur délibération motivée du conseil municipal il peut être dérogé à ce principe dans 3 cas et notamment lorsqu'après une période de règlementation des prix, la suppression de toute prise en charge par le budget de la commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs.

**Le conseil municipal décide** en conséquence d'octroyer une subvention exceptionnelle au service des eaux qui se traduit comme suit :

Chapitre 67:

Article 6748 : + 48 000 €

Chapitre 011:

Article 615231 : - 48 000 €

DELIBERATION PONCTUELLE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BE-SOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (travaux d'entretien dans divers bâtiments communaux devant être effectués au cours de la période hivernale).

Il est décidé le recrutement d'un agent contractuel au grade d'adjoint technique territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois allant du 11 Octobre 2019 au 10 Avril 2020.

Cet agent assurera les fonctions indiquées ci-dessus pour une durée hebdomadaire de service de 19 heures.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

### LOCATION LOGEMENT COMMUNAL 2 RUE DES PERRIERES

Le logement communal au 2 rue des Perrières est actuellement inoccupé.

Un dossier de demande de location a été déposé.

Le conseil municipal après avoir examiné les éléments du dossier donne son accord à cette demande avec un point de départ du bail fixé au 1<sup>er</sup> Novembre 2019 ainsi qu'un montant mensuel du loyer fixé à 380 euros.

### ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES 2020-2023

Le Maire expose qu'il est dans l'intérêt de la Commune de souscrire un contrat d'assurance garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant ses obligations à l'égard de son personnel en cas :

- de décès ;
- d'accident du travail, maladie professionnelle, maladie imputable au service ;
- de congé de longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie ;
- de congé maternité, paternité, adoption ;
- de maladie ordinaire, accident de vie privée.

Il rappelle à ce propos que le Centre de Gestion a communiqué à la Commune les résultats du marché négocié qu'il a engagé pour le renouvellement de son contrat groupe d'assurance des risques statutaires ouvert à adhésion facultative pour la période 2020 - 2023.

Le marché a été attribué au groupement : CNP Assurances - SOFAXIS.

**Le conseil municipal décide d'adhérer**, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020, au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion pour la couverture des risques financiers qu'encourt la Commune en vertu de ses obligations statutaires susmentionnées, pour :

- les agents affiliés à la CNRACL
- les agents affiliés à l'IRCANTEC

**Le conseil autorise** le Maire à signer le contrat d'assurance à intervenir avec le groupement CNP Assurances (compagnie d'assurance) – SOFAXIS (intermédiaire d'assurance) ainsi que la convention de gestion établie entre le Centre de Gestion de l'Aube et la Commune

**Le conseil délègue** au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube la tâche de gérer le marché public d'assurance précité du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 au 31 Décembre 2023

- de congé de longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie;
- de congé maternité, paternité, adoption ;
- de maladie ordinaire, accident de vie privée.

Il rappelle à ce propos que le Centre de Gestion a communiqué à la Commune les résultats du marché négocié qu'il a engagé pour le renouvellement de son contrat groupe d'assurance des risques statutaires ouvert à adhésion facultative pour la période 2020 - 2023.

Le marché a été attribué au groupement : CNP Assurances - SOFAXIS.

**Le conseil municipal décide d'adhérer**, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020, au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion pour la couverture des risques financiers qu'encourt la Commune en vertu de ses obligations statutaires susmentionnées, pour :

- les agents affiliés à la CNRACL
- les agents affiliés à l'IRCANTEC

**Le conseil autorise** le Maire à signer le contrat d'assurance à intervenir avec le groupement CNP Assurances (compagnie d'assurance) – SOFAXIS (intermédiaire d'assurance) ainsi que la convention de gestion établie entre le Centre de Gestion de l'Aube et la Commune.

**Le conseil délègue** au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube la tâche de gérer le marché public d'assurance précité du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 au 31 Décembre 2023 .



### Etat civil

#### **Naissances**

28/05/2019: Jeanne, Ghislaine, Nicole, Émelie CLAIR

28/05/2019: Laony, Marion, Aurélie THOMAS

29/07/2019: Lisandre, Ingrid MANCHIN

04/10/2019 : Gabin, Philippe, Jean-Jacques LAMOUREUX

05/10/2019: Candice, Roxane, Laure, Zoë JOLLY

#### **Mariages**

20/07/2019 : Mickaël, Alain JOJOT et Muriel, Thérèse, Jacqueline AUGUSTE

02/08/2019: Antoine, Michel VIGIER et Fatoumata, Bintou GASSAMA

10/08/2019 : Cyril, Fernand, Roger PION et Mathilde DELOGE 05/10/2019 : Pierre PUISSANT et Cathy, Aude PARRUITTE

26/10/2019: Samuel, Michel, Gabriel PRIEM et Julie, Anne, Clotilde GOUSSARD

#### <u>Décès</u>

18/05/2019: Pierre, Paul LOUBINOUX

23/05/2019: Michelle, Marguerite ROY épouse PAYTA

26/05/2019: Nelly, Thérèse, Henriette PRUNIER veuve LECOMTE

06/08/2019: Georgette, Berthe ROSTICHER

15/09/2019: Aurélien BARBA

21/10/2019 : Jean-Pierre, Henri GUERIN

05/11/2019: Bleuette, Eugénie, Henriette, Marie ROUX veuve BASSET

#### Transcriptions de décès

16/09/2019: Jacques, Georges DÉLINE

### Environnement

#### Rappel



L'élagage des arbres, haies, arbustes en bordure des voies publiques et privées par leur propriétaire est obligatoire de façon à ne pas gêner la circulation des véhicules comme des piétons. En période de chutes des feuilles ne pas omettre de les ramasser le long de son habitation. Dans le cas où les propriétaires seraient dans l'impossibilité d'effectuer les travaux dans un délai raisonnable, la collectivité se verrait dans l'obligation de faire intervenir une entreprise spécialisée, dont le coût d'intervention serait à la charge du propriétaire.

Aussi, chacun, doit bien avoir à l'esprit que conformément aux dispositions du Code Rural, les habitants sont tenus d'entretenir les environs de leur propriété (nettoyage, désherbage, ramassage des feuilles ...).

En cas de neige, bien dégager et sabler si nécessaire le trottoir sur toute la longueur de la propriété (ne pas oublier qu'en cas d'accident-chute, le propriétaire ou locataire est responsable).

### Le futur centre oenotouristique prend forme



#### <u>Historique du projet</u>

Nous l'avions déjà évoqué dans un dernier exemplaire de l'Echo Riceton. Le moment est venu de vous donner quelques nouvelles des avancées du futur centre oenotouristique des Riceys.

En effet, afin d'accroître l'offre touristique et pouvoir faire venir de nouveaux visiteurs, la commune travaille depuis 2015 au projet d'ouverture d'un centre d'œnotourisme. Ce secteur étant en pleine expansion et le département de l'Aube disposant de peu d'hébergements pour des groupes conséquents, il était opportun pour une commune comme les Riceys disposant de 3 AOC et de plusieurs labels (Patrimoine mondial de l'UNESCO, Site Remarquable du goût, Station verte) de pouvoir proposer une offre d'hébergement de taille et de qualité afin de mettre en valeur le territoire ; ses patrimoines et traditions.

Le conseil municipal a donc décidé en 2015 de transformer les locaux de l'ancienne MFR situés au 24 rue du Pont. Quatre ans plus tard, cette transformation se concrétise avec une réhabilitation en profondeur des anciens hospices. Le bâtiment principal est conservé, un bâtiment neuf attenant et lumineux sera entièrement construit. L'objectif de la réhabilitation est de proposer un complexe harmonieux alliant tradition et modernité. Pour ce faire, c'est

le cabinet d'architectes troyen PeifferFreycenonRossi qui a été choisi en tant que Maître d'œuvre. La Maîtrise d'ouvrage, quant à elle, a été confiée à la SIABA.

#### Les dates clés :

2015 : naissance du projet et validation par le conseil municipal

2017 : dépôt du permis de construire et signature des marchés

2018 : après le désamiantage et la démolition, début des travaux en fin d'année

2019 : chantier de réhabilitation construction, communication sur le projet, budgétisation de l'aménagement intérieur

2020 : ameublement, prise des premières réservations

### Ouverture du centre oenotouristique au deuxième semestre 2020

#### Avancée des travaux

Le chantier a débuté en novembre 2018. L'année 2019 a vu intervenir de nombreuses entreprises pour pouvoir réaliser la partie du gros œuvre. Des problèmes techniques ont causé un retard d'environ 4 semaines sur le planning initial. Ainsi, le bâtiment en construction (extension) devrait être mis hors d'eau hors d'air pour la fin de l'année 2019. Les préparations de peinture et de carrelage ont commencé

dans les autres bâtiments. L'objectif est de réaliser toutes les finitions en sols, peinture et appareillage pour février 2020 dans les bâtiments réhabilités. L'extension devrait être finalisée au printemps prochain.



#### Au niveau du fonctionnement

En parallèle de ce chantier, un travail est en cours sur le fond. L'aménagement intérieur est en réflexion, la tarification est en cours d'analyse et les partenariats futurs commencent à voir le jour. La commune peut compter sur l'appui de la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales du Grand- Est (FRMFR) qui accompagne 17 structures sur la Région. Son expérience de l'hébergement de groupe mais également son réseau de MFR qui s'étend jusqu'au niveau national constituent une réelle plus-value pour le futur centre oenotouristique. En effet, cela lui permettra de s'inspirer du fonctionnement de structures gérant de l'hébergement et de la restauration mais aussi de mettre en place des échanges en terme d'accueil des professionnels, bénévoles des MFR (réunions, formations, instances...) et à destination des élèves (classes découvertes, stages...).

# MFR

#### Au niveau de la communication...

La communication sur l'ouverture du centre est enclenchée. Plusieurs fédérations (randonnée, motocyclisme, aînés ruraux...) ont reçu un premier document de présentation les invitant à inscrire dès maintenant l'information dans leur agenda! Afin de travailler au mieux la communication et notamment l'identité visuelle du centre et sa dimension oenotouristique, cinq jeunes stagiaires de Y Schools (Ecole Supérieure de Tourisme de Troyes) sont missionnées dans le cadre de leur projet tuteuré.

#### Composition des bâtiments



#### Le bâtiment principal - A



le salon commun

Cœur du centre oenotouristique, en plus des espaces administratifs, le bâtiment principal réhabilité comprendra le hall d'accueil (environ 40 m2), un salon commun (de taille équivalente) mais aussi plusieurs chambres au 1<sup>er</sup> étage. De 15 à 25 m2, 18 chambres confortables de 2 à 3 personnes (réparties sur 3 bâtiments au total) pourront accueillir 52 convives (soit ; un bus complet). Chaque chambre sera équipée d'une salle de bain avec WC séparés.

#### L'extension - B

L'extension est un nouveau bâtiment construit sur deux étages. Le rez de chaussée comprendra la salle de restauration lumineuse de 95m2 avec les cuisines. Les 1er et 2ème étages seront occupés par de nombreuses chambres. Une chambre type pour 3 personnes



#### Le bâtiment annexe - C

Deux grandes chambres en rez-de-jardin permettront l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

#### <u>La loge du gardien - D</u>

Une maison de 70m2 avec deux chambres permettra de loger sur place le gardien et sa famille toute l'année.

#### La structure s'adresse à :

#### Des touristes français et étrangers :

Découvrir le village, son patrimoine, son environnement, parfaire ses connaissances du vignoble, de la culture, de la vigne, de l'élaboration du champagne, du rosé des Riceys...

#### Des jeunes scolaires des Maisons Familiales Rurales en France :

Découvrir la spécificité du vignoble,se sensibiliser aux métiers liés à la viticulture età l'œnologie...

#### Des professionnels de la viticulture :

Initiations, temps de rencontres et de formations...

#### <u>Le centre oenotouristique en</u> <u>chiffres</u>

| 2,5 millions € de travaux |                    |
|---------------------------|--------------------|
| 1400 m2                   | 22 marchés passés  |
| 18 chambres               | 18 mois de travaux |
| 55 couchages              |                    |

## La commune part à la chasse aux pigeons

#### Réduire la la trop grande quantité de pigeons

Une entreprise haut-marnaise employant notamment des rapaces va bientôt intervenir pour réduire drastiquement la population de pigeons aux Riceys.

Les pigeons semblent bien se sentir aux Riceys... De plus en plus nombreux, les volatiles qui se multiplient causent des dégâts, tout particulièrement dans les églises qu'ils colonisent. L'église de Ricey — Haut a subi de nombreuses dégradations et malgré certains travaux et des équipements anti-pigeons comme dans les égli



ses de Ricey-Bas et Ricey-Haute-Rive, ceux-ci parviennent à s'y faufiler.

Ainsi, la municipalité a décidé de remédier à ce problème en faisant appel à Eric Graja, fauconnier et gérant de la volerie des templiers à Montsaon en Haute-Marne; la gestion des populations d'oiseaux indésirables étant devenue son activité principale.

Après une visite du village et de ses églises par le spécialiste, le diagnostic posé a estimé la présence de 600 à 700 pigeons aux Riceys.

Deux méthodes seront utilisées pour réduire cet effectif. Dans un premier temps, le fauconnier procède à une capture avec des pièges, cages et filets. Cela permettra notamment de désorganiser les couples de pigeons et de procéder ensuite à la seconde étape; celle de l'effarouchement, qui a pour but de dissuader les pigeons de s'installer à nouveau sur les sites.

L'ensemble de cette intervention nécessitera de la patience car elle sera étalée sur un an ; les premiers pièges étant installés en cette deuxième quinzaine de novembre.

## Association foncière de Remembrement des Riceys

#### <u>Point sur les activités de l'asso-</u> ciation.

Un programme complémentaire de travaux connexes, sous la conduite de Monsieur Defaix Maitre d'œuvre, est en cours de réalisation suite à la consultation qui a été lancée et qui a vu le projet attribué au groupement COLAS REAUT qui s'est avéré le mieux disant (meilleur rapport qualité prix) et également le moins disant (le moins cher).

Le programme de travaux comprend trois types de réalisations :

~les jonctions des vallons viticoles en reprenant certains axes qui pour certaines ont été réalisées depuis plus de 20 ans. 21 points sont concernés par ces travaux qui consisteront en la réalisation d'un empierrement, une fermeture en concassé et un revêtement bitumineux (bicouche porphyrique pour les chemins fortement pentus ou ECF (enrobés coulés à froid) pour les autres.

~les réparations de certains chemins qui se sont dégradés au fil du temps (bicouche porphyrique ou ECF)

~des travaux d'hydraulique par l'entretien des bassins d'orage notamment par des coupes d'arbres devenus trop importants et qui risquent de tomber, leur déracinement pouvant entraîner la dégradation d'une digue

Ces travaux bénéficient de l'aide financière du CIVC, le reste à charge de l'association sera financé par Certains emprunts précédents étant arrivés à échéance, il n'y aura donc pas de surcharge financière et les participations des propriétaires ne seront donc pas augmentées.

Pour rappel les cotisations (les mêmes depuis la création de l'association) s'établissent à :

~390 € HT pour les parcelles en nature de vigne

~12.90 € HT pour les parcelles en nature de terre

~3.70 € HT pour les parcelles en nature de bois Les participations des propriétaires (et non l'impôt) servent à financer la totalité des investissements et travaux d'entretien mis en œuvre par l'association.

Parallèlement à cet important programme de travaux, le bureau de l'association a prévu l'aménagement paysager de 3 carrefours situés dans le domaine viticole ainsi que la plantation de 300 mètres de haies.

Il s'agit à un moment où les pratiques vitivinicoles se tournent résolument vers le développement durable et que la champagne a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, d'améliorer les paysages viticoles champenois.

Ces plantations apportent un atout paysager en créant des points, des lignes attirant le regard ou encore pour masquer des éléments disgracieux.

Elles ont aussi pour objectif de favoriser la biodiversité, de lutter contre l'érosion et de limiter le ruissellement de l'eau.

Elles permettront également de créer des zones refuges pour les oiseaux et petits mammifères.

A noter que ces opérations bénéficient du soutien financier du CIVC.



# Conséquences des décisions prises par l'Assemblée Constituante le 14/12/1789 sur la vie municipale des Riceys de 1790 à nos jours

La création des communes par l'assemblée constituante le 14/12/1789 ne constitue en rien une lubie de révolutionnaire.

En effet la commune représente un degré institutionnel dont les racines sont anciennes.

En effet de tous temps et en tous lieux, les groupes humains ont ressenti l'utilité et même la nécessité de s'organiser.

Depuis l'antiquité en Chine comme dans les Andes, en Europe, comme en Afrique le niveau du village est celui qui bénéficie de la plus forte vitalité démocratique directe. Dans le même temps, les villes ont vu fleurir des progrès de civilisation dont la cité antique représente en exemple éclairant.

En France la création des communes le 14/12/1789 constitue un moment extrêmement important dans ce processus multimillénaire. En effet l'assemblée constituante crée par ce décret les conditions d'une vie municipale démocratique qui va largement contribuer à sa solidarité institutionnelle et à la réalité populaire massive du processus révolutionnaire.

De façon importante, la commune française actuelle est l'héritière de ce décret du 14 décembre 1789 trop peu connu

Comment cette disposition prise par l'assembl ée constituante de 14/12/1789 s'est traduite concrètement au fil des décennies au niveau de notre commune.....

Le premier maire des 3 bourgs enfin réunis fut M. Alexandre Carteron de Joyeuse, avocat à Ricey-Bas, du 7 février 1790 au 20 juin 1791.

Le 3 juillet 1791, M. Pierre Milet-Hérard, bourgeois, lui succéda brièvement jusqu'au 28 août 1791. Suivi de M. Milet-Houét, du 14 novembre 1791 à l'automne 1792.

Le 15 décembre 1792, Nicolas Hugot dit Hugot l'aîné, ancien député, administra la commune jusqu'au mois de novembre 1795, un mandat un peu plus long.

Du 11 novembre 1795 au début de l'année 1799, M. Edme-Valentin Thierry, agent municipal, prit le relais et le passa à un autre agent

municipal, M. Nicolas Petit, pour peu de temps ; c'est-à-dire du 20 avril 1799 au début de 1800.

Ce ne sera que le 16 juin 1800 que M. Carteron-Barmont sera nommé maire jusqu'à la fin 1807. Son successeur M. Nicolas Houèt-Harguinier mourut le 17 novembre de l'année suivante.

M. Jean-Baptiste Carteron-Berthelin fut donc nommé le 29 novembre 1808. Maintenu sous les deux Restaurations, il démissionne au début de1830. Pendant son absence en juillet et août 1814, Il fut remplacé par Pierre-Félix-Alexandre Gallimard, négociant en vins.

En mars 1830 lui succède François Gallimard-Tascheron, jusqu'en juillet 1837.

La loi du 21 mars 1831 modifia la composition du conseil municipal.

Etaient nommés un maire, 2 adjoints et 23 conseillers : 8 conseillers à Ricey-Bas, 8 à Ricey-Haute-Rive et 10 à Ricey-Haut.

En juillet 1837, Claude Gallimard-Carraux est nommé, il sera maire jusqu'en février 1848. C'est à cette date que M. Alexandre Ray, notaire, est nommé le 19 avril exactement. Il fut ensuite élu par les conseillers municipaux le 24 octobre 1848 et nommé par décret du 24 juillet 1852. Il cessera ses fonctions au début de 1869. Les adjoints étaient MM. de Zeddes et Hugot-Guichard en octobre 1848, Beau et Thomassin en 1852, Beau et Bobin en 1860 et Froussard et Viehhauser en 1865. Frédéric Viehhauser-Houet assura l'intérim à la mairie de mai à décembre 1869.

M. Bornot fut maire de décembre 1869 à juillet 1870.

A la suite des élections de juillet 1870, M. de Larquelay fut maire par intérim, il démissionne en septembre. 1870, ce qui oblige M. Frédéric Viehhauser-Houet à reprendre l'intérim jusqu'en mai 1871 Jusqu'en 1884, chaque section (3 Riceys) votait séparément. Le nombre des conseillers de chaque section était proportionnel à la population. La période qui suivit fut tumultueuse, nombreux furent les maires à se succéder.

M. Ducloux, notaire, maire du 28 mai sur démission du Docteur Tuilant, élu le 14 mai. M. Ducloux démissionne en novembre 1874.

M. Pélissot-Braux, maire provisoire de décembre 74 à mai 75.

M. Maingon, maire provisoire de mai 75 à fin 1875.

M. Bérillon, maire provisoire de janvier à juin 1876.

M. de Zeddes, maire provisoire dejuin à septembre 1876.

M. Tuilant, docteur, maire provisoire de septembre à décembre 1876.

M. Arthur Maingon, maire de décembre 1876 à janvier 1878. Adjoints : MM. Pélissot-Braux et Chapotot-Tranchant.

M. Clément Chapotot-Tranchant, notaire, fut maire pour une période plus longue puisqu'il y fut du 16 février 1879 au début de l'année 1886.

C'est à cette date que le président de la République Jules Grévy, décida la dissolution du conseil municipal. Les adjoints étaient de 1879 à mai 1884; MM. Pélissot-Braux et Mirgodin-Godin et de 1884 à 1886, MM. Louis Maison et Emile Quenedey.

Le préfet exigea alors la constitution d'une liste valable pour l'ensemble de la commune des Riceys.

L'agitation se poursuivit néanmoins, 5 personnes occupèrent brièvement le siège de premier magistrat des Riceys : M. Scipiot, président de la commission spéciale en février 1886. M. Tassel-Virey, notaire, maire de mars à novembre 1886, adjoints MM. Boucher et Viehhauser.

MM. de Zeddes, Ferrand et Quenedey furent successivement maires provisoires en décembre 1886.

M.Tassel-Virey redevint maire de janvier 1887 à mai 1888 avec comme adjoints MM. Boucher et Viehhauser.

#### Vers 1900

De janvier 1896 à mai 1904, le maire fut

M. Etienne Alphonse Grados, peintre avec pour premier adjoint M. Valnot-Mirgodin et pour deuxième adjoint M. Gramain-Goussard, en janvier-mai 1896 puis Pelissot-Sardin, de mai 1896 à mai 1900.

Depuis les élections de mai 1900, il n'y eut plus qu'un adjoint.

Le maire suivant fut M. Camille Brouaux ; il démissionna en 1909. Son adjoint était M. Charles Pinel.

Il fut remplacé par M. Edmond Sonnet, le 3 juillet 1909, jusqu'à sa mort survenue le 25 septembre 1930.

Pendant la crise viticole, il y eut deux délégations spéciales présidées par M. Virely en avriljuillet 1911 et par M. Marchand en avril-août 1914. Les adjoints furent M. Charles Pinel, de 1909 à 1919, M. Henri Deschamps de 1919 à 1929, puis M. Albert Vattepain.

M. Ernest Gallimard prit le relais fin 1930 ; ceci jusqu'en septembre 41, date à partir de laquelle il sera président de la délégation spéciale instituée de septembre 1941 à mars 1944. Son adjoint était alors M. Jean lanz.

M. Jules Bourgeois lui succédera jusqu'au 27 septembre 44, date à laquelle le préfet créa le « comité provisoire de la République », dont le président fut Maître Gauthier (notaire) jusqu'en mai 1945.

#### Depuis 1945

En mai 45, M. Clovis Fournier devient maire; Ernest Souverain son adjoint, Son mandat fut également bref puisqu'en janvier 46, M, Maurice Hérard arrive à la mairie. Il y restera jusqu'au 31 octobre 1947 où M. René Julien prend la suite pour s'acquitter fidèlement d'un mandat de 6 années, c'est-à-dire jusqu'au mois de mai 1953. Il eut pour adjoint M. Victor Lauvergnat.

Nombreux seront certainement les habitants à se souvenir de ses successeurs M. Albert Viali, de mai 53 à août 57, avec comme adjoint M. André Achard, suivi de M. René Clerget.

Ce dernier fut maire du 24 août 57 au mois de mars 1959. Son adjoint était M. Louis Bonnet. En 1959, M. Jacques Cuisin fut élu ; M. Clerget, élu adjoint. Son mandat s'acheva le 26 mars 1965, quand M. Jacques Moutard devint premier magistrat.

Ce dernier gardera la mairie durant deux mandats sans interruption, de 1965 à 1971 avec pour adjoint M. François Richard.

En 1971, quand il fut reconduit dans ses fonctions, pour la première fois depuis 1900, un second adjoint fut élu. Etaient donc, adjoints M. Paul Lamoureux et Gabriel Marty.

Les élections de mars 1977 virent après bien des péripéties M. Fernand Sonnet élu maire. Mais celui-ci démissionna dès octobre 1977. Ces adjoints étaient M. Jean-Claude Mathis et M. Paul Lamoureux qui eurent à gérer cette "absence" jusqu'à la dissolution du conseil municipal élu en mars 1977.

# <u>Dissolution prononcée par le conseil des ministres en juin 1978.</u>

A la suite de cette dissolution, une délégation spéciale fut mise en place, chargée d'expédier les affaires courantes et d'organiser de nouvelles élections.

Aux élections qui suivirent, la liste emmenée par M. Angelito de Taisne et Jean-Claude Mathis enleva la totalité des sièges (17-17). A la suite de ces résultats, M. deTaisne fut élu maire, M. Jean-Claude Mathis retrouva son poste de 1er adjoint et Mme Walczak fut élue 2ème adjoint.

Il en fut de même aux élections de mars 1983, la liste présentée par la municipalité sortante enleva la totalité des sièges (19-19). Le maire, M. de Taisne et les adjoints, M. Mathis et Mme Walczak furent réélus au même poste.

A la suite des élections municipales de mars 1989 le conseil municipal composé de 19 membres s'est réuni pour procéder à l'élection de la municipalité (le nombre d'adjoint ayant été porté à 3) Mr De Taisne ayant manifesté son intention de ne plus être candidat au poste de maire après avoir exercé la fonction pendant 11 années. Le nombre des adjoints ayant été porté à 3.

Ont été élus : Maire : M. Jean-Claude Mathis (Conseiller Général) ; M. Angélito de Taisne,

1er adjoint; M. Roland Dechannes, 2e adjoint; M. Gilles Gouley, 3e adjoint.

Les élections de juin 1995 (décalées pour cause d'élections présidentielles) les conseillers municipaux élus au nombre de 17 vont au cours de leur première réunion élire

Maire : Jean-Claude Mathis (Vice-Président du Conseil Général)

et les Adjoints : Roland Dechannes ; Christian Coquet ; Françoise Pion

Aux élections de mars 2001, furent élus

Le Maire : Jean-Claude Mathis (Conseiller Général et Conseiller Régional)

et les adjoints : Roland Dechannes ; Jacky Raimbault ; Michel Puissant

Ce mandat devait durer 7 ans. Le nombre de conseillers municipaux étant de 15

A la suite des élections du 9 mars 2008, Jean-Claude Mathis (Député de l'Aube, Vice-Président du Conseil Général) fut réélu Maire. Le nombre d'adjoints fut fixé à 4.

Ont été élus :Roland Dechannes ; Sylvie Wenner ;Michel Puissant ; Jacky Raimbault

Les élections de mars 2014 ont vu par décision gouvernementale, une modification importante concernant le mode de scrutin pour les communes de plus de 1000 habitants(cas des Riceys) Un scrutin de liste proportionnelle bloqué (15 candidats)

Panachage non autorisé (cause de nullité du vote)

Mise en place de la parité (respect du nombre de candidats des 2 sexes à la fois sur la liste soumise au vote des électeurs mais aussi à la suite des résultats pour la constitution de la Municipalité (Maire + adjoints).

La liste de la municipalité sortante devait enlever la totalité des sièges avec 100 % des suffrages exprimés.

A la suite de ces résultats furent élus

Maire: Jean-Claude MATHIS (député de l'Aube)

Adjoints: Roland DECHANNES

Yolande ESPAULLARD

Jacky RAIMBAULT

A noter que ce mode d'élection des conseillers municipaux reste plus que jamais d'actualité pour le scrutin municipal de Mars 2020.

### Retour sur le Salon des Vins et des Saveurs

#### Un succès confirmé

Un succès incontestable pour cette 7éme édition du salon des vins organisé par la municipalité.

Le « tour de France des vins » était bien installé au Château St Louis et dans la rotonde qui avait été accolée à la salle polyvalente. Les exposants, plus nombreux chaque année ne pouvaient plus tenir dans la seule salle!

Dès samedi matin les visiteurs ont arpenté les divers stands au nombre de 24 cette année.

#### Des produits diversifiés



En plus des habitués, les exposants de « la première heure » plusieurs vignerons et produits de bouche ont fait leur entrée. Les escargots de Murielle, hélicicultrice dans le Doubs, François et ses pâtes artisanales, un Chinon reparti à vide, le Côte Rotie du Domaine Jasmin qui a eu un vif succès tout comme le Domaine des Ondines avec son Plan de Dieu vin de Vacqueyras et enfin plus près de nous le Domaine des quatre chemins, un Chablis qui fut fort apprécié!

Et enfin une découverte avec le travail d'art sur du sucre filé et soufflé avec Pierre Diodovich patissier chocolatier, qui, par ses démonstrations a attiré la foule et dû répondre à moultes questions.

Un vif succés, avec un nombre grandissant d'exposants, mais aussi des visiteurs beaucoup plus nombreux, connaisseurs et acheteurs! Certains ont leurs habitudes mais découvrent avec plaisir les nouveautés d'autres viennent pour la première fois mais ne veulent pas rater la prochaine édition.

Des exposants enchantés qui ont d'ores et déjà tous réservé leur place pour l'an prochain et des visiteurs ravis de l'accueil et de la qualité des produits! Quoi de plus pour satisfaire les petites mains de la municipalité et les bénévoles qui ont œuvré pour que ce salon soit à la hauteur des attentes de tous!

Rendez vous est donné l'année prochaine, deuxième week end de novembre.





# Bibliothèque Municipale



#### Christine et les bénévoles

Sont heureux de vous accueillir

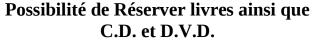
Mardi de 17h30 à 19h00 Mercredi de 14h30 à 17h00 Samedi de 14h30 à 16h30



#### Nos activités

Mardi 25 Juin 2019, renouvellement dans le rayon médiathèque de la bibliothèque municipale des Riceys. La veille, les bénévoles ont effectué l'échange de CD et DVD, dans la section « Discothèque », de la M.D.A. de TROYES (Médiathèque Départementale de l'Aube). Ce changement permet de découvrir les nouveaux albums de l'année, mais aussi de redécouvrir de grands succès.

Le lundi 30 Septembre 2019, après-midi, accueillis par Hervé, les bénévoles de la bibliothèque municipale se sont rendus à la M.D.A. de TROYES (Médiathèque Départementale de l'Aube), pour renouveler environ 580 livres pour petits et grands.



#### Quelques nouveautés









Bibliothèque municipale Château Saint Louis 10340 LES RICEYS

Tél.: 03.25.29.01.43

E-mail: bm.les-riceys@wanadoo.fr





Recherche bénévoles pour tenir une ou deux permanence(s) par mois les mercredis après-midi





#### Nouveauté

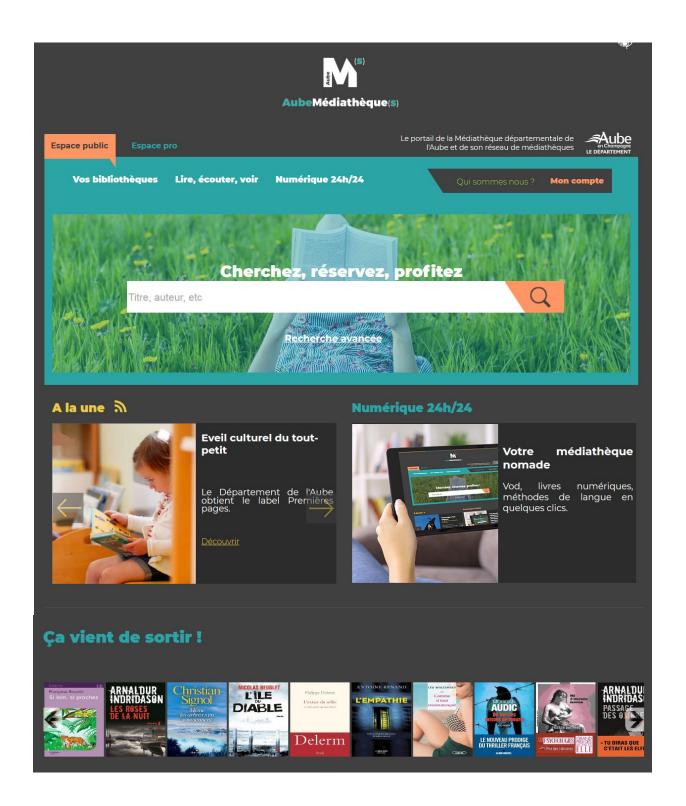
Depuis le 27 Mars 2019, le portail de la Médiathèque Départementale de l'Aube et de son réseau de médiathèques est ouvert à tous à l'adresse :

http://mediatheque.aube.fr/public/

Ce portail (photo page accueil ci-dessous) permet de voir les actualités, les sorties, les coups

de cœur mais surtout de faire des recherches de livres, CD et DVD.

De plus à partir de ce site, chaque adhérent, muni d'une carte remise par la bibliothèque des Riceys, peut gérer son compte (renouvellement d'un document), effectuer ses recherches et réservations.





### Résidence Allée des Platanes

#### Coeur de Guinguette



Vendredi 21 Juin, nous avons accueilli « Cœur de Guinguette » afin de fêter, ensemble, la fête de la musique. Une fois de plus, nos amis de l'EHPAD de Chaource ainsi que l'accueil de jour des Riceys ont été invités à assister au spectacle afin de partager un moment convivial tout en musique.



#### Remise des colis de l'ONAC

C'est avec une douce émotion, que sept résidents de l'EHPAD « Allée de Platanes », ressortissants de l'office national des anciens combattants, ou veuves ont reçu leur colis de gourmandises. Ceux-ci ont été remis le lundi 28 Octobre par Mme la députée, Valérie Bazin-Malgras ainsi que Mr Jean Claude Mathis accompagnés par la délégation de membres du Conseil Départemental des anciens combatants et victimes de guerre mais aussi par les membres d'associations locales et d'élus.

#### Woofy & Compagnie

Vendredi 8 Novembre, nous avons de nouveau accueilli l'association « Woofy & Compagnie » mais cette fois-ci avec Twix et Woofy, deux adorables chiens. Cet après-midi dynamique et interactive, a permis aux résidents d'échanger, mais aussi de travailler leur motricité etéquilibre.



#### Maurice

Depuis le mois de Juillet, l'EHPAD « Allée des platanes » compte un habitant de plus, Maurice le chat, a élu domicile dans l'établissement. Un nouveau compagnon affectueux et fidèle qui aime beaucoup le contact avec les résidents et cela pour leur plus grand plaisir.





# Ensemble Paroissial des Riceys

#### Notre actualité

Avec la rentrée des classes, la paroisse a repris les rencontres du catéchisme.

Les enfants du CE1 au CM2 se rencontrent au rythme d'un mercredi sur deux

Les rencontres du mercredi se déroulent au presbytère et durent 1 h 30 (de 10 h à 11 h 30), elles commencent par un temps de prière, puis un chocolat chaud, et ensuite un temps d'échange ludique autour de la bible (mime, bande dessinée ...)

Les collégiens se rencontrent un jeudi soir sur 2. Les rencontres du jeudi durent 1 h (de 18 h à 19 h), nous abordons la bible de façon ludique

afin d'accompagner les enfants vers la Profession de Foi et terminons par un temps de prière. Tous ensemble, un après-midi de 14 h à 17 h en période de vacances pour le « KT Vacances ». Nous nous retrouvons pour partager diverses activités comme des jeux de société, jeu de piste, chant, promenades ou visite à la maison de retraite).

#### Pour inscrire votre enfant

Il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre! Vous pouvez inscrire votre enfant à tout moment de l'année et les places ne sont pas limitées!!

Alors, la Père Rémi PRUD'HOM, Ségolène De TAISNE, Isabelle AUBRY et Isabelle VEL-LARD vous attendent pour ces belles rencontres!

#### **Contact:**

Père Rémi PRUD'HOM 06 25 51 85 84



# U.N.C A.F.N

#### <u>Sortie du mois de Juin</u>

Le 24 Juin, la section AFN APG du canton des Riceys a organisé son voyage d'une journée. Cette année 54 personnes ont pris le bus, direction Montargis, pour se rendre au Cabaret le Diamant Bleu.

Le repas et le spectacle music-hall ont été agréables.

#### <u>Cérémonies en hommage à nos</u> <u>Morts pour la France</u>



La section est toujours présente, porte-drapeau en tête, aux Riceys comme à Troyes. A regretter le manque de présences, adhérents et population.

- 18 Juin: Appel du Général de Gaulle
- 22 Juin: rassemblement à la Rocatelle à Jully sur sarce, puis ferme de réveillon à Grancey
- 25 Septembre: hommage aux Harkis à Troyes Trois dames de la section, le 8 Mai et le 11 Novembre, présentent le Bleuet de France, jours avant et après.

Merci pour l'accueil et la générosité des habitants.



### Les Amis des anciens

#### Nos activités

Le club des Amis des Anciens des Riceys compte une vingtaine d'adhérents. Ils participent tous les jeudis après midi aux jeux de cartes et jeux de société.

Les membres du bureau prévoient la galette des rois début janvier pour ses adhérents. Un courrier leur sera remis.

Si des personnes veulent rejoindre notre association, elles seront les bienvenues pour l'année 2020.





# Souvenir Français

#### Pose de la plaque de Jules Bailly

Comme convenu, la plaque de Jules Bailly, mort pour la France en 1918, a bien été posée cet été par notre comité. Cette plaque est fixée sur la tombe que nous avons remis en état.



Nous allons également bientôt avoir une réunion afin de décider en commun, des actions pour 2020, et en particulier pour le 80ème anniversaire de l'Appel du 18 Juin 1940 du Général de Gaulle, mais aussi du 80ème anniversaire des combats des 15, 16 et 17 Juin du secteur et en particulier des combats autour des Riceys. Nous sommes à la recherche de témoignages, photos et informations sur tous les évènements de Juin 1940 aux Riceys et aux alentours.

N'hésitez pas à nous contacter, merci par avance.

Patrice Romary Président SF: 07 82 18 12 48 Christian Jojot vice-président : 06 48 86 97 20

#### Marché de Noël aux Riceys

Le 3ème marché de Noël aura lieu le samedi 7 Décembre prochain aux Riceys.

Venez nous retrouver autour de nos stands, vous y retrouverez le stand fleurs, l'APE avec une vente de sapins, des bijoux, des souvenirs de Noël,le stand de macarons, du vin chaud, et beaucoup de nouveautés comme le stand des sapeurs-pompiers...

Il y aura aussi des mascottes pour faire des photos avec les enfants et sans doute le Père Noël.

7 Décembre de 10h à 19h devant la Petite cadole





# Gendarmerie

# <u>Signaler un contenu suspect ou</u> illicite avec PHAROS

Internet et les médias sociaux proposent des contenus fondés sur la participation, le partage et l'échange. Ils sont les modes de communication qui mettent en relation des personnes autour d'intérêts communs. Ils favorisent les interactions et facilitent la prise de parole publique. Toutefois, il convient de ne pas oublier que ce qui est publié engage son auteur et que l'utilisation d'un pseudonyme ne permet pas de s'affranchir des règles de droit.

La liberté d'expression, ne constitue en aucune façon un « passe-droit » qui exonère du cadre légal dans la rédaction et la publication des contenus sur internet.

Aussi, et afin de préserver ce cadre légal, le ministère de l'Intérieur a mis en place un dispositif permettant le signalement des faits illicittes de l'internet.

La Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) dispose d'une section nationale à vocation interministérielle et opérationnelle, destinée à lutter contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication. Il s'agit de l' Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication. (OCLCTIC).



Cet office met à la disposition des internautes la plateforme PHAROS, (Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements), qui permet de signaler en ligne les contenus et comportements illicites de l'internet.

#### Que peut-on y signaler?

Vous pouvez signaler les faits de :

- Pédophilie et pédopornographie (Art 227-23 du code pénal modifié par la Loi n°2013-711 du 5 août 2013)
- Expression du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie (Loi n° 90-615 du 13 juillet 1990)
- Incitation à la haine raciale, ethnique et religieuse (Loi du 29 juillet 1881- art 29)
- Terrorisme et apologie du terrorisme (Loi n° 2014-1353 du 13 novembre 2014)
- Escroquerie et arnaque financières utilisant internet

Qu'ils soient présents sur des sites, blog, forum, tchat, réseaux sociaux, etc.

#### Que ne doit-on pas y signaler?

- Les contenus ou comportements que vous jugez simplement immoraux ou nuisibles n'ont pas à être signalés sur PHAROS
- Les affaires privées, même si elles utilisent internet (insultes, propos diffamatoires, harcèlement) relèvent de la compétence du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie de votre lieu d'habitation et non de PHA-ROS

Les situations nécessitant un secours d'urgence immédiat doivent être signalées aux services de secours depuis votre téléphone :

- 15 (SAMU)
- 17 (Police et Gendarmerie)
- 18 (Incendie et Secours)
- 112 (Tous secours depuis un téléphone mobile)
- 114 (Centre national relais pour les personnes sourdes et malentendantes)
- 119 (Enfance maltraitée)

Enfin, sachez que les signalement abusifs dans l'intention de nuire (au sens de l'art art 226-10 code pénal modifié par la loi n°2010-769 du 9 juillet 2010-art16) sont punis d'une peine pouvant aller jusqu'à 5 ans de prison et 45 000€ d'amende.

#### Qui traite les signalements?

Des policiers et gendarmes affectés à la plateforme PHAROS vérifient que les contenus et comportements signalés constituent bien une infraction à la loi française.

Leur mission est de les traiter et d'alerter les services compétents tels la Police nationale, la Gendarmerie nationale, les Douanes, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes ( DCCRF ) en France et à l'étranger (en passant par Interpol).

Une enquête est alors ouverte sous l'autorité du Procureur de la République.

Cette enquête nécessite un certain délai, aussi les contenus peuvent continuer à apparaître après signalement. Pour autant, il n'est pas nécessaire de refaire un signalement sur les faits relevés, un seul signalement suffit pour saisir les enquêteurs de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux Technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC).

PHAROS enregistre les adresses IP (internet protocol) des émetteurs dont seuls les fournisseurs d'accès et de service sur internet connaissent les titulaires.

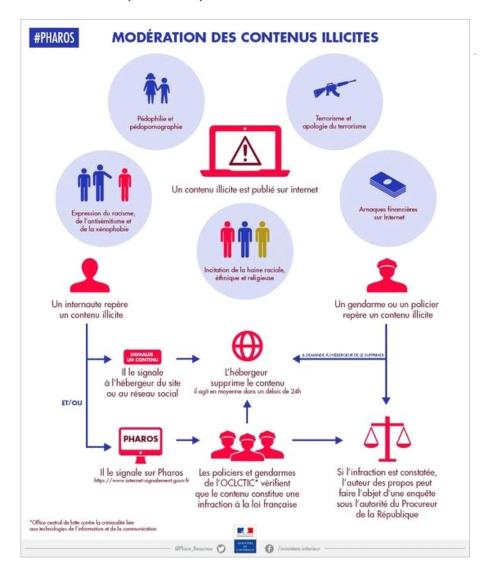
Uniquement dans les cas exceptionnels, pour les besoins d'une enquête et après autorisation du Procureur de la République, les services compétents peuvent demander l'identification du numéro IP.

#### A retenir

Lorsque vous relevez des contenus illicites sur internet et même si vous souhaitez attirer l'attention des autorités :

- Ne les partagez pas
- Ne les likez pas
- Ne les retweetez pas
- Ayez systématiquement le bon réflexe, signalez les sur

https://www.internet-signalement.gouv.fr





# Centre de Secours

#### **Interventions**

Depuis le 1er janvier les soldats du feu ont été appelés à 246 reprises : 174 secours à personnes dont 25 secours routiers, 74 incendies (maisons, bois, friches...), et 6 opérations diverses.

A noter une très nette régression des opérations diverses due au transfert au privé des destructions d'insectes. Rappel, les essaims d'abeilles doivent être pris en charge par un apiculteur quant aux guêpes et frelons, suite à la décision du Département, il convient de se mettre en relation avec une entreprise agréée.

#### Matériel

Le CIS s'est vu doter de nouveaux matériels, une ambulance et une MPR (moto-pompe remorquable) de marque HAKA pouvant débiter 2000 litres/minute à raison de 19 bars. Principalement utilisée lors de feux de ferme, de bâtiments, d'usine elle sera d'un grand soutien lors d'un incendie important.



La VLTT 4x4 a été entièrement rénovée et se retrouve donc opérationnelle, elle permettra au chef de groupe de mieux gérer un feu de bois, d'effectuer des reconnaissances lors d'inondations ou de transporter une victime d'un endroit non carrossable par l'ambulance..



L'ambulance ou VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) a pour sa part une meilleure suspension qui doit permettre aux victimes transportées d'être un peu plus confortables.

#### Effectifs

29 pompiers actuellement opérationnels, à noter le départ pour cause de déménagement du caporal-chef Catez Morgan actuellement à la BSPP (Brigade des sapeurs-Pompiers de Paris) et l'arrivée de Brillant Samuel qui vient d'intégrer le CIS Riceys. Il vient rejoindre sa sœur et son frère également pompiers. Bon vent à Morgan et bienvenue à Samuel.

#### Feux St Jean





Les SP Ricetons ont tenu à organiser cette soirée festive qui s'est traduite par une superbe réussite. La manifestation s'est déroulée au Lilion rappelant ainsi quelques bons souvenirs au temps où cet endroit était fréquenté par toute la jeunesse Des Riceys. A reconduire pour 2020.

#### **Vendanges**

15 interventions dont 11 secours à personnes et 4 incendies. Période calme comparée aux années précédentes ce qui a permis à l'équipe de garde de rénover les locaux.

#### <u>Tempête</u>

Le 13 Octobre une tempête a provoqué quelques dégâts sur le clocher de l'église de Riceyhaut. Des tôles menaçant de s'envoler, il a fallu faire venir la grande échelle de Troyes pour les sécuriser, trop courte pour accéder à une telle hauteur il a été fait appel au GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux). Ces pompiers professionnels sont venus de la caserne de Troyes ont pleinement réussi à l'aide de matériel spécifique à résoudre

le danger qui planait sur les passants. Merci à eux.





#### Calendriers

Tradition respectée, les pompiers vont passer vous présenter leur calendrier 2020. Comme vous avez pu en prendre connaissance à travers les médias, des individus se présentent au nom de quelconques associations pour extorquer de l'argent aux personnes âgées ou vulnérables. Les pompiers Des Riceys seront en tenue et en cas de doute n'hésitez pas à leur demander leur carte, avec leur photo, afin de les identifier. En cas de doute alertez la gendarmerie (17).



Les pompiers devront vous remettre un reçu fiscal vous permettant de déclarer le montant du don sur votre déclaration d'impôts et donc de bénéficier d'une réduction d'impôts : exemple, si vous faites un don de 30€ le coût réel ne sera que de 10,20€

#### <u>Prévention</u>

Chaque année des maisons partent en feu à cause d'un vulgaire feu de cheminée.

En cas de grésillements ou d'apparition de flammèches dans la cheminée appelez **immédiatement le 112,** décrivez la situation, donner votre adresse exacte et surtout fermez tous les tirages et les portes et si possible signalez-vous au secours muni d'un gilet de haute visibilité. En cas de coupure d'électricité vous pouvez pallier au manque de courant à l'aide d'un groupe électrogène = DANGER.

Celui-ci doit être positionné à l'air libre, surtout pas dans un garage, chaudière, devant une porte..... Si vous êtes pris de nausées, vomissements, mal de tête.... Appelez **immédiatement le 112** et sortez dehors à l'air libre. Chaque année ce sont plusieurs centaines de personnes qui perdent la vie à cause d'une mauvaise utilisation d'un groupe électrogène.



#### Cérémonies

Comme chaque année, les sapeurs pompiers des Riceys participent aux cérémonies commémoratives qui permettent de rendre hommage aux anciens combattants morts pour la France.





### Association des Parents d'Elèves

#### Remerciements

L'APE voudrait déjà remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de l'année passée, les habitants des Riceys, les commerçants, les viticulteurs, le syndicat des vignerons, l'équipe du site remarquable du goût, la mairie, l'Office du tourisme, l'équipe enseignante ainsi que tous les bénévoles. Rien n'aurait été possible sans toute cette générosité.

#### Assemblée Générale

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 26 septembre 2019, suivie de l'élection des membres du bureau:

AUGÉ Jessica Présidente THAVOT Carine Vice-Président BOSCH Bernadette Secrétaire BASTOS Marie-Jeanne Secrétaire adjointe GRADOS Noémie Trésorière PION Elisabeth Trésorière adjointe.

#### Rejoignez-nous!

L'APE est ouverte à tous les parents d'élèves de l'école, toute aide est la bienvenue, plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons agir et réaliser ensemble de nouveaux projets VENEZ NOUS REJOINDRE!

#### <u>Utilisation des bénéfices</u>

Les bénéfices de l'année profitent à nos enfants:



\* Sortie cinéma (financement des tickets et du transport)



\* Visite du Père Noël (avec un livre offert à chaque enfant)



\* Carnaval (défilé, char décoré, goûter offert aux enfants)



\* La fête de l'école



\* Don en début d'année pour participer au trimestre piscine



\*Participation au remplacement d'ordinateurs de l'école

#### Dates à retenir

À vos agendas, voici les prochains rendezvous:

- Marché de Noël: Samedi 7 Décembre 2019
- Loto: Dimanche 19 Janvier 2020
- Carnaval: Samedi 7 Mars 2020
- Chocolats de Pâques : Avril 2020
- Fête de l'école : Samedi 20 Juin 2020

Pour suivre toutes les informations de l'APE, n'hésitez pas à nous rejoindre sur la page facebook APE des Riceys.

L'APE vous souhaite une excellente année.





# Moto Club

#### 24h



Une fois de plus les 24h moto retro se sont déroulées sur le plateau des Perrieres. Pour cette 32ème édition 35 équipages étaient de la partie. Poussière et bonne ambiance étaient une fois de plus au rendez vous.

#### 2e Enduriceys



Le 27 Octobre s'est déroulée la 2ème édition de "l'Enduriceys" au lieu dit: « le cul brûlé ». Une très belle épreuve qui compte pour le championnat du Grand Est et également pour celui de Bourgogne Franche Comté. Elle a réuni cette année plus de 240 pilotes, une manifestation qui prend aujourd'hui une grande ampleur et qui continuera certainement de grandir!



#### Notre actualité

Des vestes, ainsi que des bonnets ont été réalisés à l'effigie du Motoclub, si toutefois ils vous intéressent n'hésitez pas à nous contacter via Facebook/mail/téléphone.

Plusieurs de nos pilotes ont représenté le motoclub tout au long de l'année.

Leur parcours et leurs résultats seront à découvrir dans la prochaine édition de l'Echo riceton. Le moto club vous plait?

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe.

**Emilien Lamoureux** 





### KMR 10

#### Changement de nom du club

Le club a changé de nom et est devenu le KMR10. Ce n'est plus club de karaté car on ne donne plus aucun cours, mais deux cours de self défense Kravmaga.

#### <u>Augmentation du nombre de li-</u> cenciés



Début de la saison très prometteuse pour KMR 10 . Cette saison de nombreuses féminines sont venues rejoindre le club pour apprendre à se défendre. Le nombre de licenciés augmente cette saison.



De nombreux stages sont prévus cette année. Notre instructeur s'est déplacé comme tous les ans pour participer à un stage de formation en Alsace où il a reçu de la main du responsable des grades son troisième Dan.

Tout est abordé pendant les cours deux fois par semaine et surtout les armes blanches. Le club essaie d'être au plus près de la réalité.

Toutes les personnes qui souhaiteraient voir comment se déroule un cours ou pour essayer seront les bienvenues.

Pour tout renseignement ne pas hésiter à contacter Christophe au 06 80 21 86 52





## Riceys Sport

#### Assemblée Générale de Riceys Sport du 14 Juin 2019

L'association a tenu son Assemblée Générale au Marquis de Pomereuil le Vendredi 14 Juin dernier

#### Nouveau bureau:

Président : Eric Prignot

Vice-Présidente : Alexiane JOLY

Trésorier: Eric JOLY

Secrétaire: Johan CLERGEOT

Un bureau et un comité directeur qui se sont rapidement mis au travail et qui sont déjà actifs sur certains dossiers pour la saison à venir.

#### <u>Nouvelle saison, nouvelle entente</u> <u>jeune.</u>

L'école de foot toujours menée d'une main de maître par Jean Pierre, dispose d'un bel effectif.



Les u7-u9, appelés les graines de foot, sont encadrés par Marie Jeanne et Clément. Des plateaux sont organisés pour permettent à ces jeunes d'évoluer, un effectif stable avec une féminine.

Les u10-u11, sont entrainés par Samuel, Guillaume et Sébastien. Ils évoluent en foot à 8 sur des demi-terrains le samedi matin avec trois matchs à chaque fois, deux féminines sont dans les rangs de cette équipe.

Les u12-u13, sont en entente avec le Foyer Barséquanais afin de permettre à tous de participer au plateau pour la 1<sup>ère</sup> phase. Romuald s'occupe de ces jeunes.

Les u15-u16, sont aussi en entente avec le Foyer Barséquanais, un groupe quasi inchangé pour Eric. Jeunes évoluant à 11 contre 11.

Une équipe senior pour cette année, un effectif conséquent pour Fréderic et Cyrille, dans le championnat en D2.



Les seniors féminines sont en championnat dans l'aube cette année, 9 équipes constituent cette poule. Un effectif de qualité (ça change...) pour Fréderic et Eric, avec des filles qui se font plaisir sur le terrain et évoluent dans un bon état d'esprit, quel plaisir!!!

#### Commémoration

Dimanche 10 Novembre, l'ensemble du bureau, et des licencié(e)s de Riceys Sport ont déposé une fleur au pied de la tribune, sous la plaque, à la mémoire de nos dirigeants et joueurs disparus.

Dernièrement nous avons eu de la peine en voyant Michel Arthuis et Jacques Deline nous quitter.

#### Manifestations à venir

Présentation du nouveau calendrier Riceys Sport à votre domicile le Vendredi 6 Décembre en fin d'après midi.

Loto le Dimanche 1<sup>er</sup> Décembre Salle Polyvalente, ouverture des portes 13h, début du jeu 14h.

Belote au Marquis de Pomereuil le Vendredi 31 Janvier ouverture des portes 19h, début du concours 20h.

Repas de Riceys Sport, le Samedi 15 Février 2020 salle polyvalente à partir de 19h.

#### Côté infrastructure

Comme prévu l'année dernière, la tribune du stade va être fermée afin de pouvoir respecter le règlement imposé par la FFF. Fin d'année celle-ci sera entièrement clôturée par un grillage rigide. Un accès joueur et secours d'un côté et de l'autre un accès supporter, cette fermeture évitera les dégradations dont nous sommes très souvent victimes (portes, électricité, volet de la buvette...), une haie est aussi prévue le long du terrain.

L'équipe dirigeante tient à remercier la municipalité pour son engagement auprès de notre association.

#### Pour vous renseigner...

Vous voulez tout savoir sur notre association, les matchs, les manifestations rendez-vous sur notre site

#### riceyssport.footeo.com

Des articles toutes les semaines sur les équipes jeunes, seniors avec des photos.

Des questions sur la pratique du foot, les âges, les conditions...etc, prenez contact avec nous par mail : riceyssport@aube.lgef.fr

A très bientôt.....



### RICEYS Rando Découverte et Bien-être

#### Les activités à venir

Delphine propose pour l'harmonie du village, un atelier confection de rubans de Noël rouges et blancs le mercredi 11 Décembre à partir de 17h30 jusqu'à 19h (salle rose Mairie) Ouvert à tous.

Atelier « fleurs de lin » Mercredi 4 Décembre pour réaliser un centre de table 12€ par personne. (Enfants acceptés si accompagnés d'un adulte)



Mercredi 11 Décembre atelier pour les enfants avec Dominique 14 h 30 inscription auprès de Christine ou Delphine: Confectionner un ou plusieurs bonhommes de neige.



Apporter vieilles chaussettes de préférence blanches et des boutons.



Concernant la rando reprise pour l'hiver de la rando le dimanche matin à 9 h 30 Méditation tous les 15 jours le mercredi Qi gong tous les lundis



# Section locale du Syndicat Général des Vignerons et APVC

#### Petit retour en arrière

Le 28 Juin, une lecture de paysage a eu lieu sur le point de vue des Riceys. Ce rendez-vous faisait partie des nombreuses manifestations du Séjour des Réconciliations (Date anniversaire de l'inscription des Coteaux Maison et Cave de Champagne sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO).

Du 2 au 5 Août, nous avons pu assister au dernier volet du spectacle Riciacus produit par la société Luminagora, spectacle Sons et Lumières animé sur la façade du Château Saint Louis.

#### Dans le vignoble Riceton

Plusieurs canicules ont eu lieu cette été (24-25 Juillet ; 9 Août ; dernier week-end d'août) avec des températures proches de 44 degrés observées le 25 juillet.

Ces fortes chaleurs ont eu pour conséquence une dégradation des raisins (phénomène d'échaudage). Une moyenne de 25 % de la récolte a été détruite sur le vignoble des Riceys.

La maturité a été aussi très rapide suite à ces canicules et la date des vendanges sur notre secteur a été avancée au 5 Septembre. Une vendange radieuse récoltée sous le soleil avec une bonne qualité de raisins et un bon rapport degré – acidité. Place au travail en cuverie pour faire un bon millésime.

Merci à l'équipe maturation et à son responsable Ludovic Soilly qui se sont mobilisés au mois d'août pour suivre la maturité du raisin et proposer la date des vendanges.



Le 4 Octobre, 35 viticulteurs et villageois se sont donné rendez-vous pour participer à la journée Coteaux Propres. Ils ont arpenté tout le vignoble sac poubelle à la main pour ramasser tous les déchets se trouvant sur les chemins et tournières des vignes. Cette journée s'est clôturée avec les premières plantations d'arbustes sur le nouveau point de vue touristique des Riceys.

#### Aire de lavage

Les travaux ont commencé début septembre. Les différents corps de métier se succèdent et le bâtiment est enfin sorti de terre. L'ouverture de cette aire de lavage est bien prévue au 1 er semestre de l'année 2020.

Ceux qui le désirent peuvent encore adhérer à l'aire de lavage

contact : Christophe Dechannes :
christophe.dechannes@orange.fr



#### <u>Prochains rendez vous sur le vi-</u> <u>gnoble et le village</u>

- Samedi 25 Janvier 2020 « Saint-Vincent » : vin d'honneur à 19 h 00 au Château de Riceys Bas et à 20 h 30 repas au château Saint-Louis.
- Week-end du 17 au 19 avril 2020 : 3<sup>ème</sup> Printemps Gourmand des Sites Remarquables du Gout

Bonnes fêtes de fin d'année à tous les Ricetons!

# Un court métrage tourné aux Riceys

#### Un cadre idéal pour le tournage

A la fin du mois d'Août une certaine agitation a régné sur la Place des Héros de la Résistance. Enthousisamés par le charme du lieu, le producteur Nicolaï Larochenko ( les Steppes Production ) et le réalisateur Wilmarc Val ont choisi de poser leurs caméras ici. La municipalité qui a prêté la Halle et autorisé que l'on coupe la circulation par moment, et les vignerons qui ont mis à disposition des logements et prêté du matériel, ont permis à l'équipe de tournage de réaliser le film dans les meilleures conditions.

C'est l'aboutissement d'un projet qui a vu le jour en 2014. Il raconte la rencontre entre un vieux forain, Claude, désabusé par la vie, et une petite fille, Emma, souffrant d'une maladie incurable (Xeroderman pigmentosum : la



maladie des enfants de la Lune).

Ils vont confronter leurs visions du temps qui passe: lui vit dans son vieux manège qui ne tourne plus depuis 10 ans, il voit tout disparaître autour de lui, il s'accroche à son manège et aux belles années qu'il représente, mais rien n'y fait, alors qu'Emma veut profiter de chaque minute le plus intensément possible.

Elle va aider Claude à prendre conscience qu'il doit réagir....

Le vieux manège, fourni par M Gilbert Dumont de Buncey, avait permis le bonheur des enfants pendant plusieurs années dans la région, notamment aux Riceys lors de la Foire du Grand Jeudi.

Le forain est interprété par Raphaël Thiery, originaire de Sainte Colombe sur Seine, Léna Repetto joue le rôle d'Emma, et Bernard Pinet

#### Participation active de la population ricetonne

Ils ont été secondés par de nombreux figurants locaux, notamment lors de la soirée du tournage de l'anniversaire de la femme de Claude.



Les riverains ont accepté de bonne grâce de participer au tournage, allant même jusqu'à laisser le caméraman filmer du 1er étage de leur maison!

Et durant toute la semaine, se sont succédés motards, enfants jouant au ballon, passants faisant semblant de téléphoner, faux gendarme, géomètre...qui jouaient la scène 3 fois, 4 fois, 5 fois... Tout le monde devant s'arrêter de faire le moindre bruit au commandement de la voix du réalisateur qui le demandait: belle expérience inédite et inoubliable.

L'équipe très sympathique, formée de jeunes techniciens, a particulièrement étonné par son professionnalisme et son énergie.

L' EHPAD local a aussi été mis à contribution. En effet, il y a une scène où Emma est dans une chambre d'hôpital. La directrice de l'établissement n'a pas hésité à permettre que l'on transforme pour une journée la chambre d'un résident en chambre d'hôpital. Elle a aussi accepté d'interpréter le rôle de la maman d'Emma.

Ce court métrage, intitulé « Avant que les lumières ne s'éteignent » est en court de montage. Une projection en avant première devrait être programmée prochainement aux Riceys.

Ensuite il devrait être projeté lors de festivals de courts-métrages et dans la région Grand Est. Nous avons hâte de le découvrir!!



# Office de Tourisme de la Côte des Bar

### en Champagne

#### Nouveau! Un pack partenaire sur 2 ans et un nouveau plan des Riceys

Depuis octobre, l'équipe de l'Office du Tourisme prend contact avec l'ensemble des acteurs touristiques afin de leur présenter le pack partenaire 2020-2022.

Hôteliers, restaurants, vignerons, musées etc... sont invités à rejoindre le réseau des partenaires de l'OT dans un but commun : promouvoir la destination Côte des Bar en Champagne.

Soucieux d'optimiser le travail de réalisation et d'en limiter les coûts, ce pack partenaire a maintenant une validité de 2 ans.

#### <u>Les avantages</u>

En devenant partenaire, vous bénéficiez :

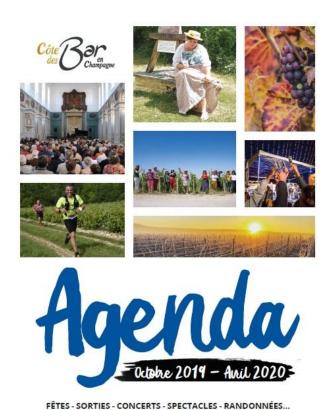
- de nos outils de communication (guide touristique, agenda des manifestations, présence sur le web, newsletter....). Sans oublier, la nouvelle édition du plan de ville des Riceys où seuls les partenaires seront localisés

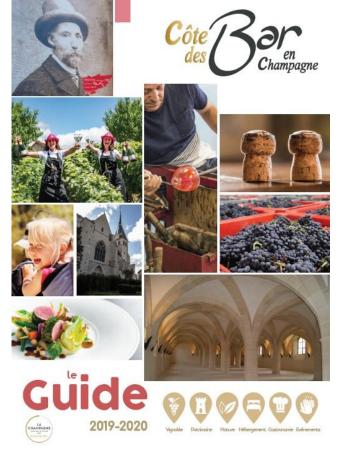
- d'un espace privilégié dans nos 5 bureaux pour vos flyers, plaquettes et bouteilles factices.
- une relation privilégiée avec nos équipes.

#### Pour vous informer



Pour tout renseignement, n'hésitez-pas à contacter Gersandre, votre référence secteur : 03 25 29 94 43







### Du Haut d'une Etoile

# <u>Prochain festival: du 6 au 9 Février 2020</u>

Le Festival « d'un Cœur à l'Autre » se déroulera au château Saint-Louis des Riceys du jeudi 6 au dimanche 9 Février 2020.

Il s'agira de la 10<sup>ème</sup> édition proposée en février par l'association Du Haut d'une Etoile.

### <u>Jeudi 6 Février à 20h30</u> : « Les acteurs de bonne foi » de Mariyaux



Par la compagnie théâtrale « Les Divergents ». Trois comédiens, Romain, Caroline et Damien se sont rencontrés au Cours Aquaviva. Après avoir travaillé sur une précédente pièce « Dernière fête » jouée à Avignon en juillet 2019, ils ont monté en avril dernier cette pièce de Marivaux. Leur travail a été présenté dans le cadre des Caves enchantées, à la suite d'une résidence d'artistes et ils ont conquis le public, avant d'être accueillis au théâtre des Béliers à Paris. Cette pièce sera également jouée à Avignon en juillet 2020.

### <u>Vendredi 7 Février à 20h30</u> : « Dans la salle des ventes »

Spectacle musical et poétique Piano-Voix : répertoire Barbara

« Le marteau se leva dans la salle des ventes, une fois puis deux fois alors, dans le silence, elle cria : « Je prends, je rachète tout ça, ce que vous vendez là, c'est mon passé à moi » (Paroles de la chanson Drouot de Barbara ).

Mais qui était donc la Femme de Drouot ?



Que cache ce passé qui semble la hanter si profondément ? Quels souvenirs renferment ces quelques brocantes mises aux enchères ?

Annelise Roche (chant) et Alexandra Ruiz (Piano) déroulent habilement les chansons de Barbara et la poésie de ses textes, fil conducteur tissant l'histoire de cette mystérieuse femme de la salle des ventes et donnant ainsi de nouvelles couleurs à l'œuvre de Barbara.

#### Samedi 8 Février à 20h30 : « Polygammes »



Polygammes revisite l'univers poétique et engagé du groupe Tryo.Pour ses 10 ans et avec son cinquième spectacle, Polygammes revient à ses valeurs fondamentales, toutes celles qui se dégagent des titres de Tryo: l'engagement citoyen, la solidarité, l'humanité, le respect de la planète et l'amour sous le titre « Ce que l'on sème/s'aime - Petites graines de Tryo ». Très festive et proche du public, la troupe invite cette fois à faire la connaissance d'une bande de copains, aussi soudés que ceux de la bande de

Tryo, en quête de sens et d'accomplissement. Ensemble, ils vont chercher des sources d'inspiration pour retrouver l'essentiel et plonger chaque spectateur au cœur même de la magie de la scène. L'objectif de Polygammes : toujours surprendre, interpeller et émouvoir son public.

Direction artistique et mise en scène : Brice Baillon.

### <u>Dimanche 9 février à 15h</u> : « Les 7 mères veillent »



Spectacle à la fois tendre et provocateur mêlant humour et poésie.

Elles se partagent les voix et les rôles en toute complicité, manient les mots et la musique à merveille, au gré des textes qu'elles empruntent au répertoire de la chanson française.

De Barbara à la Grande Sophie, en passant par Jeanne Cherhal, Maurane ou Anne Sylvestre, elles sont aussi «Lily» ou «Valentine» et chantent le Féminin sous toutes ses formes.

Un brin coquines, souvent légères, parfois plus graves, ces 7 mères veillent à nous transmettre le meilleur de la Vie, loin de nos tracasseries quotidiennes, et nous enchantent le temps d'un spectacle.

### Retour en images sur les Caves Enchantées 2019 :









Huit caves ont accueilli l'association Du Haut d'une étoile de juin à novembre, pour proposer 10 spectacles autour du chant et du théâtre. La programmation a été particulièrement variée et environ 1400 personnes ont assisté à ces différents concerts ou pièces.

Chaque cave a eu à cœur de recevoir chaleureusement ces prestations, tout en mettant en valeur son exploitation et ses champagnes.









# Amicale Laique

#### Joli succès pour le trail

Le 12 Octobre dernier, l'Amicale Laïque de LES RICEYS en association avec le club sportif S.D.A AIX EN OTHE organisait une nouvelle édition du Trail des Cadoles.

Cette épreuve comptant pour le challenge « Running 3 » a une nouvelle fois permis de rassembler 400 coureurs. Ces derniers ont pu s'élancer sur trois parcours différents, un 8 kms, un 17 kms et enfin un 30 kms.



Au départ du Château Saint Louis, les traileurs ont pu découvrir les paysages vallonneux de la commune de LES RICEYS pour terminer enfin la course à la cave coopérative du Marquis de Pomereuil.

#### Nouveauté: la randonnée

Une nouveauté cette année, une randonnée de 10 kilomètres était proposée pour découvrir le village et le vignoble. Une quarantaine de personnes étaient présentes, nous espérons augmenter le nombre de randonneurs l'année prochaine.

D'autre part, l'Amicale Laïque remercie une nouvelle fois les bénévoles qui permettent de réaliser cette épreuve sportive. Sans eux, il est impossible d'organiser une telle manifestation.

# Activités proposées par l'Amicale laïque

Il est encore temps de vous inscrire aux diverses sections de l'Amicale Laïque de Les RI-CEYS qui vous propose de la gym, de la zumba, du running, du théâtre, de la batterie, de la guitare, du pilate, du yoga, des activités pour les jeunes enfants......

#### AMICALE LAIQUE DES RICEYS SAISON 2019-2020

#### <u>Pour les enfants :</u>

**Éveil musical :** chant, danse, percussion... dès 3 ans 150 euros/an le lundi de 16h45 à 17h15 groupe scolaire rue du parc St Vincent

Intervenante: Bérangère Bodin: 06.85.23.00.10

**Éveil corporel :** gymnastique de 3 à 6 ans 80 euros/an

le lundi de 16h30 à 17h30

Intervenant: Tristan N'GO: 07.83.65.43.34





**Flûte traversière**, **synthétiseur**, **piano** : à partir de 7 ans 13 euros 1/2 heure le lundi et jeudi à partir de 17h00 salle de musique (derrière bâtiment mairie) Intervenante : Bérangère Bodin: 06.85.23.00.10

**Guitare** : le jeudi soir rue Pouleret 14 € 1/2 heure

Intervenant: Cédric VENIANT 06.30.19.34.16

**Danse classique - modern jazz :** dès 6 ans 25 à 27 € / mois

le vendredi salle de danse rue Pouleret

17h à 17h45 débutantes classiques à partir de 5 ans 17h45 à 18h45 débutantes Modern jazz de 7 à 11 ans 18h45 à 19h45 élémentaires classiques de 9 à 14 ans 19h45 à 21h ADOS Modern jazz de 11 à 17 ans Intervenante : Aurore LECLESVE 06.89.98.31.87

**Batterie** : dès 6 ans 12,50 €/ 1/2 heure les mardi, mercredi et vendredi à partir de 16h45 salle de musique rue Pouleret

Intervenant: Dominique Morisot: 06.07.15.99.04

**Multisports**: à partir de 7 ans 80 € /an

le jeudi de 16h30 à 17h30 salle polyvalente (retard possible pour les

personnes extérieures à la commune)

Intervenant: Tristan N'GO: 07.83.65.43.34



**Kung fu :** enfants de 7 à 18 ans ou adultes 100 € /an

le mercredi de 16h à 17h30 salle polyvalente Intervenant : Tristan N'GO : 07.83.65.43.34



**Théâtre enfants :** Intervenant : ROLLIN Arnaud : 06.76.09.98.86 100 € /an

Un lundi sur deux de 18h30 à 20h

#### Pour les adultes :

**Théatre adulte**: Intervenant : ROLLIN Amaud : 06.76.09.98.86 100 € /an

Un lundi sur deux de 18h30 à 20h

Gym:

**1ère séance :** de 19h30 à 20h15 : renforcement musculaire 1 séance 60 € /an **2ème séance :** de 20h15 à 21h : CARDIO FITNESS (Zumba, Step, 2 séances: 95 € /an

circuit training) le mercredi à la salle polyvalente Intervenant : Cyril Gautheron : 06.30.93.19.75

**Pilates**: le mardi de 17h45 à 18h30 à la salle polyvalente 85 € /an

Intervenant: Cyril Gautheron: 06.30.93.19.75

**Course à pied** : le mardi de 18h45 à 19h30 parc de la mairie 85 € /an

Intervenant: Cyril Gautheron: 06.30.93.19.75

**Anglais :** le mercredi de 18h15 à 19h30 salle de musique 85 € /an

(derrière bâtiment mairie )

Intervenante: Françoise Vial 03.25.40.12.86



**Yoga :** le jeudi de 19h00 à 20h30 salle polyvalente 180 euros/an Intervenante : Isabelle Chauvet 06.06.57.94.47

#### Flûte traversière, synthétiseur, piano, guitare, théâtre, kung fu et batterie :

professeurs, tarifs et jours identiques aux enfants

Une cotisation de 18 euros par foyer vous sera demandée. L'association accepte les bons CAF et MSA pour certaines sections.



# A vos agendas



Samedi 7 Décembre : Marché de Noël devant la Petite cadole

Mercredi 11 Décembre: Ateliers de décorations de Noël à partir de 17h30 salle rose de la Mairie

Dimanche 19 Janvier 2020: loto de l'APE



**Samedi 25 Janvier 2020**: Saint Vincent Vin d'honneur à 19h au château de Ricey-Bas Repas à 20h30 au Château Saint Louis



**Vendredi 31 Janvier 2020:** Belote Riceys sport au Marquis de Pomereuil Ouverture des portes à 19h, début du concours à 20h

**Jeudi 6 au Dimanche 9 Février 2020.** Le Festival « d'un Cœur à l'Autre » se déroulera au Château Saint-Louis des Riceys



Samedi 15 Février 2020: Repas Riceys sport à la salle polyvalente à partir de 19h



Samedi 7 Mars 2020 : Carnaval de l'APE

**17 18 19 Avril 2020** : 3e Printemps Gourmand Sites Remarquables du Goût au Château Saint Louis





Samedi 20 Juin 2020: Fête de l'école au Château St Louis

